Anse informations

Lettre d'information municipale **numéro 314 – Août 2022**

Nouveau C.C.E. (Conseil Communal d'Enfants)

L'élection du Conseil Communal d'Enfants s'est déroulée le vendredi 17 juin à la salle Lucien Blanchard.

138 électeurs ont voté.

Les nouveaux Elus sont :

- Ecole Saint-François : Cruz Guillaume et Combier Clémentine
- Ecole René-Cassin : Decker Nina, Fiatte Augustin, Chautain Alice et Cini Jeanne
- Ecole Marcel-Pagnol : Lacoste Chloé, Dephix Nagoya Luka, Sayari Rayanne et Marault Chloé

Félicitations aux nouveaux élus.

Représentant leurs camarades, les élus du C.C.E. éclairent les adultes sur leur monde et leurs réalités, en mettant en œuvre des projets qui leur ressemblent. Tous ces jeunes élus sont encadrés par des conseillers municipaux.

Cet engagement leur permet un apprentissage de la citoyenneté au travers d'actions touchant à l'environnement, à la solidarité, à la culture et aux loisirs.

Alerte renforcée sécheresse

Suite à un hiver et un printemps plus secs que les moyennes saisonnières, le Rhône fait face à un épisode de sécheresse sans perspective d'amélioration à court terme

Compte tenu de la situation déficitaire de la ressource en eau pour la saison, le préfet du Rhône a décidé par arrêté du 24 mai 2022 de placer l'ensemble des masses d'eau superficielles du département en situation d'alerte et d'alerte renforcée, à l'exception du bassin versant du Gier.

La mise en place de la situation d'alerte renforcée sécheresse et de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers – particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités – à une utilisation économe de l'eau. Elle permet d'anticiper toute dégradation afin de préserver les usages prioritaires et la survie des écosystèmes aquatiques.

Il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Si la situation actuelle ne s'améliore pas au cours des prochaines semaines, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourront être prises.

Chaque citoyen a son rôle à jouer pour la préservation de ce bien précieux et doit limiter les prélèvements dans :

- les cours d'eau,
- les nappes,
- à partir des réseaux publics de distribution.

- **Vigilance** : ce niveau consiste à informer et inciter les particuliers et les professionnels à faire des économies d'eau.
- **Alerte :** l'atteinte de ce deuxième niveau a pour conséquence la réduction des prélèvements à des fins agricoles à moins de 50% (ou interdiction de prélèvement jusqu'à 3 jours par semaine), des mesures d'interdiction de manœuvre de vanne (régulation des débits d'eau) et d'activités nautiques. Il implique également l'interdiction à certaines heures de laver sa voiture, d'arroser les jardins, les espaces verts ou les golfs…
- **Alerte renforcée :** ce troisième niveau prévoit la réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction de prélèvement supérieure ou égale à 3 jours par semaine). Il limite plus fortement les prélèvements pour le lavage des voitures, l'arrosage des jardins, des espaces verts ou des golfs. Il intègre jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.
- **Crise :** quatrième et dernier niveau d'alerte, il impose un arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

https://www.rhone.fr/actualites/alerte_secheresse_dans_le_rhone2

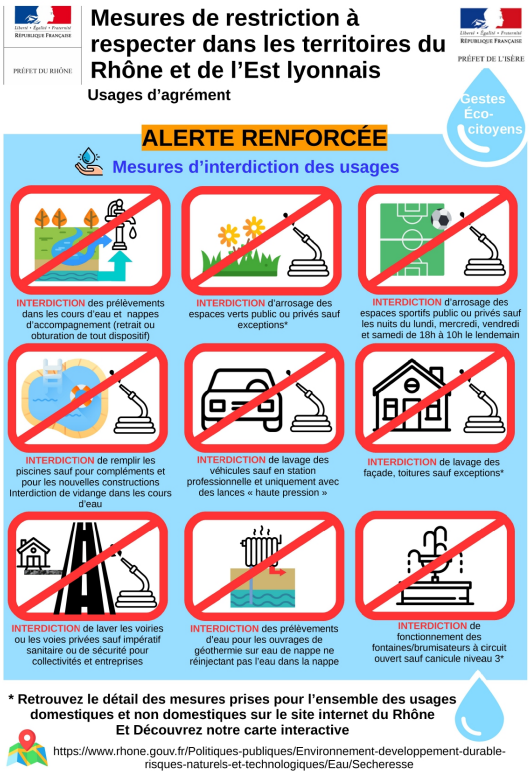

Attention ! suspension provisoire pour changement d'adresse sur les titres d'identité

A ce jour et sur l'ensemble du territoire, le stock des demandes de CNI et Passeports en attente d'instruction demeure très élevé malgré les premières mesures mises en place pour limiter cette augmentation. Bien que la situation en région Auvergne-Rhône-Alpes soit plus favorable, avec une instruction en CERT de moins de 15 jours, le niveau de la demande devrait rester important au cours de l'été.

Par conséquent, afin de réduire la tension sur les demandes, le ministère de l'Intérieur a décidé de mettre en place **un moratoire sur les demandes de renouvellement de titres d'identité pour changement d'adresse**, cette démarche ne présentant pas de caractère obligatoire.

- les rendez-vous pris dans le cadre du renouvellement pour le motif de changement d'adresse peuvent être maintenus, mais l'instruction sera réalisée dans des délais inconnus à ce jour.
- L'ANTS désactivera le motif de renouvellement pour changement d'adresse depuis son téléservice de pré-demande
- pour les demandes de nouveaux rendez-vous qui parviendraient directement en Mairie, les usagers devront différer leur demande.

Depuis le 4 juillet, l'instruction de ces demandes seront suspendues par le CERT, à la demande du ministère de l'Intérieur.

Si vous désirez refaire une carte d'identité expirée entre 2018 et 2023, veuillez fournir un justificatif de voyage (ex : billet d'avion, réservation d'hôtel...). Si vous ne possédez pas ce justificatif, le passeport sera alors nécessaire pour partir à l'étranger. Merci de votre compréhension.

Aucune information connue à ce jour quant à la date de reprise de l'instruction de ces demandes.

Résultat des élections législatives 2e tour

Inscrits	5 101	
Votants	2 044	40,07 %
Exprimés	1 757	
Blancs/nuls	287	

	Voix	% exprimés
Alexandre Portier Les Républicains national	890	50,65 %
Ambroise Mejean La République en marche-Ensemble	867	49,35 %

Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves …Brèves

Rentrée des classes 2022 : jeudi 1er septembre
Vacances de la Toussaint : du samedi 22 octobre au 7 novembre le matin
Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 le matin

Vacances d'hiver : du samedi 4 février au lundi 20 février le matin
Vacances de printemps : du samedi 8 avril au lundi 24 avril le matin
Vacances été : fin des cours samedi 8 juillet

Attention changement de sens de circulation

Mise en sens unique de la portion du chemin des Grands Vières entre la route de Graves et l'allée du Dr Serrand depuis le 29 juin dernier.

Fermeture estivale du secrétariat de mairie

La Mairie sera fermée les samedis matin jusqu'au 20 août inclus. Merci de votre compréhension.

Ouverture de la 6e classe à l'école maternelle Paul-Cézanne

La Municipalité s'est portée volontaire pour l'expérimentation de descendre les effectifs à 24 des classes de grande section des écoles maternelles de la Commune et sur décision favorable du Directeur Académique le 29 juin dernier. La création d'une 6e classe à l'école maternelle Paul Cézanne pour la rentrée 2022-2023 est désormais validée.

La classe et son équipement ont été anticipés par la municipalité pour une ouverture en septembre.

Rangez vos poubelles !

Nous rappelons que les poubelles privées ne doivent pas rester sur la voie publique pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. L'indiscipline de certains peut contraindre nos policiers municipaux à verbaliser, sauf à justifier d'une impossibilité réelle de ne pouvoir les rentrer dans les cours, jardins ou garages.

La médiathèque Albert-Gardoni au mois d'Août

Votre médiathèque sera fermée du 1er au 22 août. La boite de retours sera également fermée. Vous pourrez donc garder vos prêts pendant toute la durée de fermeture et jusqu'à fin août.

L'équipe de la MAG souhaite de belles vacances !

Toutes les informations sur le site Internet https://mediatheque.mairie-anse.fr/

au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Séqu'Anse culturelle : présentation de la nouvelle saison 2022 2023

Après une saison, enfin complète, en 2021-22, la nouvelle saison vous sera présentée le **vendredi 9 septembre à 19 h au Castelcom**. Réservez votre date ! Bel été à tous.

Ouverture du plan d'eau du Colombier

Tous les jours jusqu'au 31 août de 11 h 30 à 20 h.

Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme :

- en plage surveillée **par 2 Maitres-nageurs-sauveteurs de 13 h à 19 h pendant les jours d'ouverture**.
- **un pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks et des bateaux électriques ainsi que sur terre un trampoline pour enfants à partir de 7 ans et pour adultes. A l'entrée de la presqu'île une guinguette « le plaisir d'Anse ».

Quelques rappels :

- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.
- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la
- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.
- Des **agrès** sont à disposition des enfants installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.
- L'utilisation de **barbecue est toujours interdite ainsi que les 2 roues et les quads**… **Les chiens doivent être tenus en laisse** et les chevaux interdits sur la presqu'île.

Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter aussi ce site naturel.

Merci de prendre note des horaires d'ouverture et de fermeture des barrières qui donnent accès au parking principal : **de 11h 30 à 20h en période d'ouverture**.

Cérémonies commémoratives

Anniversaire du Bombardement : Dimanche 28 août à 10 h au pied de la stèle place des Frères-Giraudet.

***Pour ne pas oublier** : le 28 aout 1944, Anse était victime d'un bombardement faisant de nombreuses victimes et détruisant le quartier Saint Pierre.*

Anniversaire de la Libération : le dimanche 4 septembre à 9 h 30 au cimetière de Lachassagne, à 10 h au cimetière de Anse,

à 10 h 30 défilé dans les rues d'Anse avec dépôt de gerbes aux Monuments. A l'issue du défilé, le 68ème R.A.A. organise une cérémonie de remise de calots, sur parking derrière la Mairie de la mairie, un vin d'honneur sera servi à l'issue salle Lucien-Blanchard.

***Pour ne pas oublier** : Cérémonie anniversaire de la Libération de Anse le 3 septembre 1944.*

Lors de la bataille du 3 septembre, le clocher de l'église s'est effondré suite à un incendie, plusieurs maisons sont détruites par incendie et deux ponts sont détruits.

La population a aidé les troupes françaises aux cours des combats.

Anse a été libérée par le 3ème groupe du 68ème Régiment d'Artillerie, dont Anse est ville marraine.

Le SSIAD recrute

Le **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers **à D**omicile de Anse Limonest recrute des Aides -Soignantes à Domicile, CDD et/ou CDI : temps partiel ou temps complet. Contacter le ☎ 04.37.55.20.25 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

Comité d'Actions Sociales (CAS) : pensez-y !

En septembre, les bénévoles du CAS vous accueilleront pour l'année 2022/2023.

Inscriptions : mercredi 7 septembre, salle Lucien-Blanchard en Mairie (cour intérieure)

- Apprentissage du français (adultes) : 14h à 15h
- Atelier couture (adultes) : 14h à 15h
- Aide aux devoirs (élémentaire à lycée) : 15h à 19h

Se munir d'une attestation assurance/responsabilité civile, emploi du temps scolaire, Inscription : 10 euros.

Important : l'Association recherche des personnes (retraités, actifs ou étudiants) pouvant assurer bénévolement l'apprentissage du français ou l'aide aux devoirs.

Renseignements ☎ 04.74.09.91.03 - Présence au Forum des Associations.

Cours de danses A.L. Toutes Danses

Les cours de danse (enfants puis adultes) reprendront mardi 13 septembre au Foyer Rural. Inscription au ☎ 06.07.59.98.46 et au Forum des Associations.

Gymnastique Volcanique Ansoise

L'association propose cette saison 12 cours de gymnastique traditionnelle et 4 cours de Pilates

hebdomadaires. Ces cours mixtes s'adressent aux adultes. Renseignements sur : - facebook Gym Volcanique Anse - gymvolanse@orange.fr
L'association sera présente au forum des Associations.

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) visite du château des Tours et de la vieille Ville

ACP vous propose une visite gratuite et guidée du château des Tours les mardis 9 août et 23 août à 18 h. Rendez-vous devant le château.
Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site : acp-anse.monsite-orange.fr

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) cours

2CEA vous attend nombreux au Forum des Associations pour les inscriptions à nos cours et ateliers : Dessin et Peinture (toutes techniques), Poterie et Ateliers-terre, pour enfants, adolescents et adultes, Anglais pour adultes seulement. Avec des propositions nouvelles !
Nos autres activités : Expositions et Conférences, reprendront dès septembre prochain.
Renseignements et inscriptions ☎ 06.75.59.43.83 et 06.08.43.31.14 - 2cea.anse.chateau@gmail.com

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 2 – 9 - 16 et 23 août et les vendredis 5 – 12 – 19 et 26 août
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 8 et 22 août

et pour Hameau de Graves sur Anse : le mercredi 3 - 17 et 31 août

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.
Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.
Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

- **C.M.P. (Centre Médico Psychologique**) - **CATTP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne**-** 184 impasse Lamartine ☎
- **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.
- **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50
- **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76
- **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Permanence en Mairie ou sur Anse

- **Conciliateur de justice :** un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84
- **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90
- **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec sur rendez-vous le samedi de 9h à 10h et le de 16h à 17h amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)
Paul FRAISSE né le 29 mai
Raphaëlle CHAZOT née le 1er juin

Mariages

Marina CARVALHO et Vincent MALIAN mariés le 11 juin
Angélique GIRARD et Jonathan BRUN mariés le 18 juin
Coralie PACOREL et Olivier DEMAIN mariés le 25 juin
Anne-Sophie JOSSET et Cyril ANDRE mariés le 9 juillet

Décès

Pierrette Marie Marcelle MICOUIN ép. JEAN décédée le 12 juin à Anse (85 ans)
Sylvia Lydie Josiane MICHELET décédée le 17 juin à Anse (35 ans)
Martine Paul INNOCENTO ép. COUTAZ décédée le 19 juin à Anse (73 ans)
Michel Francisque LEVRAT décédé le 24 juin à Anse (58 ans)
Roland PONSARDIN décédé le 27 juin à Anse (87 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret
Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret
Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret
Tirage à 3500 exemplaires
Impression : Imprimerie Caladoise
Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)
☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72
Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr
Site : www.mairie-anse.fr
Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr
Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite